



Charte éthique

La foire s'inscrit dans un contexte de respect de l'environnement et de la personne. Elle participe au partage et aux liens entre les individus, à la transmission, au développement des savoir-faire et à l'éducation pour des savoir-vivre agricole et écologiques. Elle est le lieu de présentation de nouveautés et d'innovations prometteuses, elle apporte les solutions techniques de demain. La foire est porteuse des valeurs respectueuses de l'homme et de l'environnement, elle se veut garante du juste équilibre afin que les générations de demain héritent d'une planète viable et fertile. En ce sens, il est fondamental pour tous les participants de respecter ces valeurs éthiques et environnementales et de les faire vivre.

Afin que cette manifestation se déroule sous le signe de la convivialité et de la découverte, nous comptons sur vous, exposants, pour respecter les règles de vie et d'organisation ci-après.

Exemplarité

Parce que nous avons pour objectifs d'informer et de sensibiliser les visiteurs aux énergies renouvelables, à l'alimentation biologique et plus généralement à des modes de vie respectueux de la nature, il est de notre ressort, exposants et organisateurs de montrer l'exemple d'un comportement responsable et écologique

Respect des visiteurs

Mettre en avant la volonté d'informer et de sensibiliser au détriment d'une attitude trop commerciale
Affichage des prix de vente et engagement à pratiquer les tarifs habituels
Qualité du service après-vente

Respect des exposants

Partage des savoir-faire, respect des métiers
Respect des installations prêtées par la Commune de Moudon et Agrilogie Grange-Verney : ferme, écuries, bâtiments, salles de conférences, installations publiques et de l'environnement aux alentours de la foire, ...

Respect des Animaux

Ne pas leur donner à manger et ne pas les toucher sans l'autorisation du propriétaire
Ne pas faire de geste ou de cris violents à proximité de ceux-ci

Les déchets

Parce qu'une foire, même éco-biologique, est génératrice de déchets, il est primordial de les limiter au maximum et de les gérer correctement.

En ce sens, il est mis en place un système de prêt de vaisselle avec prestation de lavage, ceci pour limiter l'utilisation d'assiettes et gobelets jetables et pour éviter aux exposants l'achat de trop grandes quantités de vaisselle biodégradable, généralement plus onéreuse

Les organisateurs s'engagent de leur côté à mettre en place un système de tri efficace
Chacun est responsable de la gestion et du tri de ses déchets et de celui de ses clients

La sélection des exposants

Le comité de sélection donnera la priorité aux producteurs, transformateurs et fabricants les plus proches pour éviter les transports longues distances

Les exposants présentant des produits ou informations non conformes aux valeurs de la foire verront leur inscription rejetée

Le Comité de BioVaud, le 20 octobre 2015 à Moudon

